

639473-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen – CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

OJ S 180/2026 17/09/2026

Wettbewerbsbekanntmachung

Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: COMUE LYON SAINT ETIENNE

E-Mail: marches.publics@universite-lyon.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Bildung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Beschreibung: BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Kennung des Verfahrens: a59bb014-b064-431f-bab6-d2a13c0657be

Interne Kennung: A2026-028

Verfahrensart: Nichtoffenes Verfahren

Zentrale Elemente des Verfahrens: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la Commande Publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse Plus (ESQ +), lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la Commande Publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées au Règlement du Concours (RC). La mission attribuée à l'issue du concours comprend, outre les prestations d'Esquisse Plus (ESQ+) remises en phase projet, l'ensemble des éléments de la mission de base définie aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du Code de la commande publique : les études d'avant-projet sommaire (APS), les études d'avant-projet définitif et dossiers d'autorisations administrative (APD), les études de projet et le dossier de consultation des entreprises (PRO/DCE), l'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse réalisées par les entreprises ainsi que leur visa et la participation à la cellule de synthèse (VISA), la direction de l'exécution des contrats de travaux (DET), ainsi que l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Cette mission de base sera complétée par les missions complémentaires obligatoires

suivantes : les études de diagnostic (DIA) permettant de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état du bâtiment et la faisabilité de l'opération, l'examen de la conformité au projet des études d'exécution confiées aux entreprises et leur visa (EXE partielles) incluant le détail quantitatif et le calendrier prévisionnel (DQE + Calendrier), ainsi que le suivi de la coordination en Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI). Enfin, une Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) est prévue dans le cadre de ce marché : la mission complémentaire facultative de Synthèse (SYN), portant sur la coordination des plans EXE de tous les corps d'état. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de la retenir ou non lors de la signature du marché. La réponse à cette PSE est obligatoire

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71000000 Dienstleistungen von Architektur-, Konstruktions- und Ingenieurbüros und Prüfstellen

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 2 Rue Raphaël Dubois

Stadt: Villeurbanne

Postleitzahl: 69100

Land, Gliederung (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Le concours est organisé en deux phases : Première phase – « phase candidature » : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés au point 10.2 ci-après. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite les 3 meilleures candidatures (minimum et maximum) admis à présenter un projet en deuxième phase du concours. Les autres candidatures sont éliminées. Dans le cas où le nombre de participants au concours en phase candidature seraient inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de poursuivre la procédure en phase projet, en sélectionnant la ou les candidatures présentées respectant les conditions requises. Deuxième phase – « phase projet » : les participants sont invités, par le biais d'une invitation transmise par l'acheteur public, à remettre un dossier de projet anonymisé (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une Esquisse Plus (ESQ+). Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme, sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés au point 16.1 du règlement de concours, puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le lauréat du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le lauréat, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'œuvre décrit à l'article 4 du présent règlement de concours. Le montant de la prime à verser aux participants est de 65 000 € HT correspondant à des prestations de niveau Esquisse Plus (ESQ +), soit un montant de 78 000 € TTC. Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

Sans objet

Anzuwendende grenzübergreifende Rechtsvorschrift: Sans objet

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE - BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Beschreibung: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des d
Interne Kennung: A2026-028

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71221000 Dienstleistungen von Architekturbüros bei Gebäuden

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: 2 Rue Raphaël Dubois

Stadt: Villeurbanne

Postleitzahl: 69100

Land, Gliederung (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua

5.1.6. Allgemeine Informationen

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Zusätzliche Informationen: Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : -

Architecte DPLG ou HMONP ; - Economiste de la construction ; - Ingénieur CFO/CFA ; -

Ingénieur CVC ; - Ingénieur Structure ; - Ingénieur Développement Durable / Performance

énergétique ; - Expert en ingénierie amiante ; - Coordinateur SSI ; - Expert Maintenance

/Exploitation/Coût Global ; étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut

réunir plusieurs compétences. L'ensemble des modalités sont détaillées au sein du Règlement

de Concours. En application de l'article R. 2142-21 du CCP, il est interdit aux candidats de

présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de

membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats sont toutefois autorisés à présenter

un maximum de trois candidatures, en qualité de membre de groupements. En application de l'

article R2142-23 du CCP, un candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 1

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3
Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Bezeichnung: Cf. Règlement du Concours (RC)

Beschreibung: Cf. Règlement du Concours (RC)

Kriterium:

Art: Qualität

Bezeichnung: Cf. Règlement du Concours (RC)

Beschreibung: Cf. Règlement du Concours (RC)

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Wettbewerbsbedingungen:

Die Entscheidung der Jury ist für den Erwerber bindend: ja

Mitglieder der Jury: Composé de 8 membres: • 3 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la MAO et l'affectataire exploitant du bâtiment. • 2 membres au titre de personnalités invitées ou ayant un intérêt. • 3 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou équivalente. Le jury peut aussi auditionner toute personne susceptible d'apporter des informations utiles.

Wert des Preises: 65 000,00 EUR

Preis:

Platzierung des Preisempfängers in der Rangliste: 69

Zusätzliche Informationen: Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Jeder Dienstleistungsauftrag im Anschluss an den Wettbewerb wird an einen der Gewinner des Wettbewerbs vergeben

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3064209?orgAcronyme=f2h>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 05/11/2026 14:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal administratif de Lyon

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Lyon

Informationen über die Überprüfungsfristen: Tribunal administratif de Lyon

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Lyon

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Organisation, die Angebote bearbeitet: COMUE LYON SAINT ETIENNE

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Registrierungsnummer: 13002136300010

Postanschrift: 92 rue Pasteur CS 30122

Stadt: LYON

Postleitzahl: 69007

Land, Gliederung (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankreich

Kontaktperson: MARCHES PUBLICS

E-Mail: marches.publics@universite-lyon.fr

Telefon: 0437378204

Profil des Erwerbers: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Lyon

Registrierungsnummer: 17690005800015

Postanschrift: 184 rue Duguesclin

Stadt: LYON

Postleitzahl: 69003

Land, Gliederung (NUTS): Rhône (FRK26)

Land: Frankreich

Kontaktperson: TRIBUNAL

E-Mail: greffe.talyon@juradm.fr

Telefon: 0478141010

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 2842261a-18f0-4df1-ae09-8d04649f225f - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Wettbewerbsbekanntmachung

Unterart der Bekanntmachung: 23

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 16/09/2026 09:34:33 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 639473-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 180/2026

Datum der Veröffentlichung: 17/09/2026